



Commission des Compétitions Jeunes et Seniors SAISON 2023/2024

PROCÈS-VERBAL N°35

Réunion du : mardi 30 janvier 2024

*Toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes de la L.P.I.F.F., dans un délai de **7 jours** à compter du lendemain du jour de leur notification (ce délai étant de **2 jours** pour les Coupes Nationales et de **3 jours** pour les Coupes Régionales), dans les conditions de forme prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F..*

<p align="center">COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL IDF U14 – U15 – U16 – U17 – U18 – U20</p>
--

La Commission informe que le tirage au sort des 1/4 et 1/2 finales COUPES DE PARIS CREDIT MUTUEL IDF – U14 – U15 – U16 – U17 – U18 – U20 aura lieu le lundi 12 février 2024 à 18h au siège du CREDIT MUTUEL, 61 rue de Taitbout 75009 PARIS (entrée sur invitation uniquement).
Les clubs concernés sont invités à y assister et recevront une invitation.

<p align="center">SENIORS – CHAMPIONNAT</p>
--

551 988 CERGY PONTOISE FC

Courriel de la Ville de CERGY-PONTOISE.

R1/A – cette équipe jouera ses rencontres à 15h00, sur le stade Salif KEITA n°1 à CERGY-PONTOISE.

Accord de la Commission.

Courriel de l'US HARDRICOURT – 537683

Demande de renseignements sur les descentes en divisions inférieures dans le championnat Seniors R2 à l'issue de la saison 2023/2024.

La Commission précise que les règles de montées / descentes sont fixées à l'article 5.3.2 du Règlement du Championnat Seniors

<https://paris-idf.fff.fr/wp-content/uploads/sites/19/bsk-pdf-manager/f71edb4489fa1ba43f418692f99bc84e.pdf>

25922655 FC 93 BOBIGNY BG 2 / MITRY COMPANS GOELLY 1 du 11/02/2024 (R2/C)

Demande de changement d'horaire de FC 93 BOBIGNY BG, pour jouer à 16h30, en baisser de rideau d'un match de Championnat National U19.

Accord de la Commission, les rencontres des compétitions fédérales étant prioritaires les compétitions régionales.

26768960 ARARAT ISSY AS 1 / FC VILLIERS LE BEL 1 du 04/02/2024 (R3/B)

Demande de changement d'horaire de l'AS ARARAT ISSY et refus du FC VILLIERS LE BEL.

Cette rencontre aura lieu à 17h30 en baisser de rideau d'un match de Championnat National Féminin U19.

Accord de la Commission, les rencontres de compétitions fédérales étant prioritaires sur les compétitions régionales.

25925557 ERMONT AS 1 / SARCELLES AAS 2 du 04/02/2024 (R3/C)

Demande de changement d'horaire de l'AS ERMONT pour jouer à 15h00.

Accord de la Commission, horaire officiel.

25922859 COLOMBIENNE ES 1 / CONFLANS FC 1 du 21/01/2024 reporté au 18/02/2024 (R2/D)

Courriel de l'ES COLOMBIENNE demandant à jouer cette rencontre le vendredi 16 février 2024 à 20h30 et information de CONFLANS FC indiquant son impossibilité de jouer en semaine, en soirée.

La Commission maintient ce match le 18/02/2024.

25925695 PANTIN OFC / ST OUEN L'AUMONE AS 2 du 11/02/2024 (R3/D)

Rappel :

En raison de la suspension du terrain de l'équipe Seniors de PANTIN, la Commission demande au club de PANTIN OFC de lui communiquer pour cette rencontre, le nom du terrain de repli neutre situé à 7km de la ville de PANTIN, accompagné de l'attestation de mise à disposition du propriétaire, information à transmettre au plus tard pour le vendredi 09 février 2024 à 12h00.

U20 – CHAMPIONNAT

25943303 – BOULOGNE BIL. AC / MONTRouGE FC 92 du 11/02/2024 (R2A)

La Commission prend connaissance du courriel du gestionnaire indiquant l'indisponibilité du stade Marcel BEC et reporte cette rencontre au 18/02/2024.

552500 – RC ARPAJONNAIS (R3/C)

La Commission prend connaissance du courriel du RC ARPAJONNAIS et enregistre le forfait général de cette équipe.

U20 – FEUILLES DE MATCH MANQUANTES

La Commission demande au club recevant de transmettre la feuille de match sous peine de match perdu par pénalité après 2 rappels (art. 44 du RSG de la LPIFF) :

1er RAPPEL :

25884371 – COURONNES OFC / CERGY PONTOISE FC du 27/01/2024 (R2/B)

25943176 – NANGIS ES / BOIS LE ROI FC du 28/01/2024 (R3/C)

25884952 – ISSY LES MX / ES HERBLAY du 28/01/2024 (R3/D)

U18 – FEUILLE DE MATCH MANQUANTE

La Commission demande au club recevant de transmettre la feuille de match sous peine de match perdu par pénalité après 2 rappels (art. 44 du RSG de la LPIFF) :

1er RAPPEL :

25910994 ULIS CO / VILLENES ORGEVAL du 28/01/2024 (R3/B)

U18 – CHAMPIONNAT**25908075 HOUILLES AC / US IVRY FOOTBALL du 28/01/2024 (R2/B)**

Match non joué.

La Commission,

Après avoir pris connaissance de la feuille de match informatisée et du rapport de l'arbitre officiel,

Considérant que le terrain a été déclaré impraticable,

Par ce motif,

. reporte la rencontre à une date ultérieure.

25908101 MELUN FC / ENTENTE SANNOIS ST GRATIEN du 04/02/2024 (R2/B)

Demande de changement d'horaire de MELUN FC, pour jouer à 15h00.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord écrit de l'ENTENTE SANNOIS ST GRATIEN à transmettre au plus tard, le vendredi 02 février 2024 à 12h00.

25908099 DRANCY JA 2 / JEUNES AUBERVILLIERS 1 du 04/02/2024 (R2/B)

Demande de changement d'horaire de DRANCY JA, pour jouer à 12h00.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord écrit de JEUNES AUBERVILLIERS à transmettre au plus tard, le vendredi 02 février 2024 à 12h00.

563 603 – EVRY F.C. – U18 R3/A

À la suite de la décision de la Commission Régionale de Discipline du 24/01/2024 ayant infligé une suspension de terrain de UN (1) MATCH FERME à l'équipe 1 U18 de EVRY F.C., à compter du 26 février 2024 ; le terrain de repli devant être neutre en dehors de la Ville d'EVRY COURCOURONNES.

La Commission demande au club de lui communiquer le nom du terrain de repli accompagné de l'attestation de mise à disposition du propriétaire des installations pour la rencontre suivante :

25910087 EVRY FC / FONTENAY SOUS BOIS US du 03/03/2024

25911020 GARENNE COLOMBES AF 1 / ULIS CO 1 du 11/02/2024 (R3/B)

Demande de changement d'horaire de GARENNE COLOMBES, pour jouer à 17h00 en raison du grand nombre de matchs planifiés sur le terrain.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord écrit de CO ULIS à transmettre au plus tard, le vendredi 09 février 2024 à 12h00.

25913356 RED STAR FC 1 / SARCELLES AAS 2 du 04/02/2024 (R3/C)

Demande de changement d'horaire de RED STAR FC, pour jouer à 12h00.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord écrit de SARCELLES AAS à transmettre au plus tard, le vendredi 02 février 2024 à 12h00.

25910072 BAGNEUX COM 1 / VILLEJUIF US 1 du 04/02/2024 (R3/A)

Demande de changement d'horaire de BAGNEUX COM, pour jouer à 16h00.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord écrit de VILLEJUIF US à transmettre au plus tard, le vendredi 02 février 2024 à 12h00.

25910076 MONTRouGE FC 92 2 / FONTENAY SOUS BOIS US 1 du 04/02/2024 (R3/A)

Demande de changement d'horaire de MONTRouGE FC 92, pour jouer à 14h00, sur le stade Jean Lezer à MONTRouGE

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord écrit de FONTENAY SOUS BOIS à transmettre au plus tard, le vendredi 02 février 2024 à 12h00.

25913486 PARIS 13 ATLETICO 1 / VILLETANEUSE CS 1 du 04/02/2024 (R3/D)

Demande de changement d'horaire de PARIS 13 ATLETICO, pour jouer à 12h00, en lever de rideau d'un match de Championnat National U17.

Accord de la Commission, les rencontres des compétitions fédérales étant prioritaires les compétitions régionales.

25913360 ROISSY EN BRIE US 1 / FC 93 BOBIGNY B.G. 2 du 11/02/2024 (R3/C)

Rappel

Demande de report au 18/02/2024 de l'US ROISSY EN BRIE en raison de l'indisponibilité des installations le 11 février 2024 de 9h00 à 13h00, avec accord du FC 93 BOBIGNY BG.

La Commission demande au club de l'US ROISSY EN BRIE de lui communiquer un document officiel de la ville indiquant cette indisponibilité, à transmettre au plus tard le vendredi 09 février 2024 à 12h00.

De plus, elle rappelle au club de l'US ROISSY EN BRIE qu'il a la possibilité de décaler l'horaire du match, sachant que les rencontres régionales sont prioritaires sur les rencontres départementales.

A réception la Commission statuera.

U17 – FEUILLES DE MATCHS MANQUANTES

La Commission demande au club recevant de transmettre la feuille de match sous peine de match perdu par pénalité après 2 rappels (art. 44 du RSG de la LPIFF) :

1er RAPPEL :

25903780 SAVIGNY LE TEMPLE FC / SENART MOISSY du 14/01/2024 (R2/B)

25903944 RAINCY FA / NEUILLY SUR MARNE SFC du 14/01/2024 (R2/C)

25903962 DRANCY JA 2 / RAINCY FA 1 du 28/01/2024 (R2/C)

26742061 US IVRY FOOTBALL 1 / CHAMPIONNET S. PARIS 1 du 28/01/2024 (R2/E)

U17 – CHAMPIONNAT

Courriel de LIEUSAINT AS 1 – 553139

Demande de renseignements de LIEUSAINT AS sur les engagements et le championnat U17 Régional pour la saison 2024/2025.

La Commission apporte les éléments de réponses ci-après :

Il y aura bien la création d'une division Régionale 3 dès la saison 2024/2025.

Les engagements se feront via le dossier d'engagement sans contraintes et critères particuliers.

Ci-dessous le lien vers le règlement de ce championnat :

<https://paris-idf.fff.fr/wp-content/uploads/sites/19/bsk-pdf-manager/b3de5a8cfc1c738e2c23c7b9884a3866.pdf>

25903964 MONTREUIL FC 1 / LILAS FC 1 du 21/01/2024 (R2/C)

La Commission reporte ce match au 18 février 2024.

25904242 AS SAINT OUEN L'AUMONE 1 / NEUILLY O. du 04/02/2024 (R2/D)

Demande de changement d'horaire de l'AS SAINT OUEN L'AUMONE pour jouer à 15h00.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord écrit de NEUILLY O. à transmettre au plus tard, le vendredi 02 février 2024.

25903697 AC BOULOGNE BILLANCOURT 3 / VITRY 94.2 CA du 11/02/2024 (R2/A)**25903972 AC BOULOGNE BILLANCOURT 1 / LE RAINCY 1 du 11/02/2024 (R2/A)**

Courriel du Grand Paris Seine Ouest, gestionnaire du Complexe Sportif Marcel BEC informant l'indisponibilité des installations du 09 au 11 février 2024, en raison d'un tournoi « Les Parisiennes ».

La Commission reporte ces rencontres au 18/02/2024.

25904614 SALESIENNE DE PARIS 1 / HOUILLES AC 1 du 04/02/2024 (R2/G)

Demande de changement d'horaire de SALESIENNE DE PARIS, pour jouer à 11h00.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord écrit de HOUILLES AC à transmettre au plus tard, le vendredi 02 février 2024 à 12h00.

25903803 AMICALE MONTEREAU AS 1 / VAL YERRES CROSNE du 04/02/2024 (R2/B)

Demande de changement d'horaire de l'AMICALE MONTEREAU pour jouer à 11h00, sur le stade Robert Chalmeau à MONTEREAU.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord écrit de VAL YERRES CROSNE à transmettre au plus tard, le vendredi 02 février 2024 à 12h00.

25903695 BAGNEUX COM 1 / AFP 18 1 du 04/02/2024 (R2/A)

Demande de changement d'horaire de COM BAGNEUX, pour jouer à 14h00.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord écrit de l'AFP 18 à transmettre au plus tard, le vendredi 02 février 2024 à 12h00.

25904238 SAINT BRICE FC 1 / TRAPPES ES 2 du 04/02/2024 (R2/D)

Demande de changement d'horaire de SAINT BRICE FC, pour jouer à 16h00.

Arrêté municipal de la Ville de SAINT BRICE indiquant l'indisponibilité jusqu'à nouvel ordre du terrain n°3 (synthétique) du stade Léon Graffin, en raison d'une importante détérioration du terrain et de travaux à venir.

La Commission prend note et fixe le match à 16h00 sur le terrain n°2 du stade Léon Graffin à ST BRICE.

25891490 FC 93 BOBIGNY BG 1 / AULNAY CSL 1 du 04/02/2024 (R2/A)

Demande de changement d'horaire de FC 93 BOBIGNY BG, pour jouer à 14h30, en baisser de rideau d'un match de Championnat National U19.

Accord de la Commission, les rencontres des compétitions fédérales étant prioritaires les compétitions régionales.

25903814 BRUNOY FC 1 / ARPAJONNAIS 1 du 11/02/2024 (R2/B)

Courriel de la ville de BRUNOY indiquant l'indisponibilité des installations le dimanche 11 février 2024.

Demande de BRUNOY FC pour jouer le jeudi 08 février 2024 à 20h00.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord écrit d'ARPAJONNAIS à transmettre au plus tard, le mardi 06 février 2024 à 12h00, en cas de refus, le match sera reporté au 18/02/2024.

25891888 TREMBLAY FC 1 / SARCELLES AAS 2 du 04/02/2024 (R3/B)

Demande de changement d'horaire de TREMBLAY FC, pour jouer à 13H30.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord écrit de SARCELLES AAS à transmettre au plus tard, le vendredi 02 février 2024 à 12h00.

U16 – FEUILLES DE MATCHS MANQUANTES

La Commission demande au club recevant de transmettre la feuille de match sous peine de match perdu par pénalité après 2 rappels (art. 44 du RSG de la LPIFF) :

1er RAPPEL :

25891485 AULNAY CSL / VILLEJUIF US du 28/01/2024 (R2/A)

25891487 EVRY FC / JOINVILLE RC du 28/01/2024 (R2/A)

U16 – CHAMPIONNAT

25891759 AC BOULOGNE BILLANCOURT 2 / ISSY LES MOULINEAUX 2 du 11/02/2024 (R3/A)

Courriel du Grand Paris Seine Ouest, gestionnaire du Complexe Sportif Marcel BEC informant l'indisponibilité des installations du 09 au 11 février 2024, en raison d'un tournoi « Les Parisiennes ».

La Commission reporte cette rencontre au 25 février 2024.

25892156 AS MEUDON 1 / JS SURESNES 1 du 11/02/2024 (R3/A)

Courriel de l'AS MEUDON et du Grand Paris Seine Ouest, gestionnaire du Complexe Sportif Marcel BEC informant l'indisponibilité des installations du 09 au 11 février 2024, en raison d'un tournoi « Les Parisiennes ».

Demande de l'AS MEUDON, pour jouer le mercredi 07 février 2024 à 18h00, sur le stade Jacques Galibert à MEUDON.

La Commission ne peut valider l'horaire de 18h00, le terrain n'ayant pas d'éclairage classé et reporte cette rencontre au 18/02/2024.

25891496 PARIS 13 ATLETICO 2 / FC 93 BOBIGNY BG 1 du 11/02/2024 (R2/A)

Demande de changement d'horaire de PARIS 13 ATLETICO, pour jouer à 12h30, en lever de rideau d'un match de Championnat National U17.

Accord de la Commission, les rencontres des compétitions fédérales étant prioritaires les compétitions régionales.

25891755 SAINT BRICE FC 1 / CERGY PONTOISE FC 2 du 04/02/2024 (R3/A)

Demande de changement d'horaire de SAINT BRICE FC pour jouer à 14h00, refus de CERGY PONTOISE FC.

Arrêté municipal de la Ville de SAINT BRICE indiquant l'indisponibilité jusqu'à nouvel ordre du terrain n°3 (synthétique) du stade Léon Graffin, en raison d'une importante détérioration du terrain et de travaux à venir.

La Commission prend note et fixe le match à 14h00 sur le terrain n°2 du stade Léon Graffin à ST BRICE.

542 497 – ESPERANCE AULNAYSIENNE – U16 (R3/C)

À la suite de la décision de la Commission Régionale de Discipline du 10/01/2024 ayant infligé une suspension de terrain de DEUX (2) MATCHS FERMES à l'équipe U16 de l'ESPERANCE AULNAYSIENNE, à compter du 12 février 2024 ; le terrain de repli devant être neutre en dehors de la Ville d'AULNAY SOUS BOIS.

La Commission demande au club de lui communiquer le nom du terrain de repli accompagné de l'attestation de mise à disposition du propriétaire des installations pour les rencontres suivantes :

25892035 ESPERANCE AULNAYSIENNE / JEUNES AUBERVILLIERS du 17/03/2024

25892063 ESPERANCE AULNAYSIENNE / CRETEIL LUSITANOS US 2 du 07/04/2024

551 444 - ARGENTEUIL F.C - U16 (R3/A)

Rappel

À la suite de la décision de la Commission Régionale de Discipline du 10/01/2024 ayant infligé une suspension de terrain de UN (1) MATCH FERME à l'équipe U16 de ARGENTEUIL F.C., à compter du 12 février 2024 ; le terrain de repli devant être neutre en dehors de la Ville d'ARGENTEUIL

La Commission demande au club de lui communiquer le nom du terrain de repli accompagné de l'attestation de mise à disposition du propriétaire des installations pour la rencontre suivante :
25891801 ARGENTEUIL FC 1 / BOULOGNE BILLANCOURT AC 2 du 10/03/2024 (R3/A)

U15 – CHAMPIONNAT**Régional 2****Poule A****25894125 ACBB 3 / NICOLAITE DE CHAILLOT 1 reporté au 10/02/2024**

Courriel du Grand Paris Seine Ouest, gestionnaire du Complexe Sportif Marcel BEC informant l'indisponibilité des installations du 09 au 11 février 2024, en raison d'un tournoi « Les Parisiennes ».

La Commission inverse les matchs aller-retour comme suit :

Match Aller devient :

25894125 NICOLAITE DE CHAILLOT 1 / ACBB 3 le 10/02/2024 à 16h15 au stade Jean-pierre Wimille à PARIS

Match retour devient :

25894185 ACBB 3 / NICOLAITE DE CHAILLOT 1 le 25/05/2024

Poule B**25902844 JS VILLETANEUSE 1 / SOLITAIRES PARIS EST 1 du 27/01/2024**

Match non joué.

La Commission,

Lecture de la FMI et du rapport de l'arbitre officiel,

Considérant que le match ne s'est pas déroulé pour les motifs suivants :

9 joueurs de SOLITAIRES PARIS EST présents dont 2 sans protège tibia, ni chaussettes,

Considérant les dispositions de l'article 40.2 du RSG de la LPIFF,

Par ces motifs,

Donne match perdu pour erreur administrative :

JS VILLETANEUSE (3pts ; 0 but).

SOLITAIRES PARIS EST (0pt ; 0 but).

Poule C**25914281 MELUN FC 1 / RC PAYS DE FONTAINEBLEAU 1 du 27/01/2024**

Match arrêté.

La Commission,

Pris connaissance des pièces versées au dossier (FMI, rapport de l'arbitre officiel, courriel de MELUN FC accompagné d'une attestation de la Mairie de Melun),

Considérant que le match a été arrêté à la 70^{ème} minute (manque de luminosité – éclairage non mis en marche),

Considérant les explications apportées par la mairie de MELUN,

Considérant que la responsabilité du club de MELUN Fc ne peut pas être engagée,

Par ces motifs,

Donne match à rejouer le samedi 24/02/2024

La Commission invite les 2 clubs à prendre connaissance de l'article 20.2.3 du RSG de la LPIFF indiquant les conditions de participation lors d'un match à rejouer

Lien ci-dessous vers le règlement:

<https://paris-idf.fff.fr/wp-content/uploads/sites/19/bsk-pdf-manager/3e8ff2632de39d49478d3d48d72df633.pdf>

Poule F**25908236 VIRY ES 1 / BOUAFLE-FLINS ENT. 1 du 03/02/2024**

Demande de VIRY ES pour décaler le coup d'envoi à 16h30 au stade Henri longuet 2 de VIRY CHATILLON.
Accord de la Commission sous réserve de l'accord de BOUAFLE-FLINS ENT. à transmettre au plus tard le vendredi 02/02/2024 – 12h00.

Poule J**25913885 MUREAUX OFC 1 / CLAYES SOUS BOIS USM 1 du 27/01/2024**

Courriel de CLAYE SOUS BOIS USM indiquant le forfait de son équipe (arrivé hors délais).
Forfait non avisé de CLAYES SOUS BOIS USM.

25913879 CONFLANS FC 1 / HOUILLES AC 1 du 10/02/2024

Demande de CONFLANS FC pour avancer le coup d'envoi à 14h00.
Accord de la Commission sous réserve de l'accord de HOUILLES AC à transmettre au plus tard le vendredi 09/02/2024 – 12h00.

25913915 PARIS ST GERMAIN FC 1 / CONFLANS FC 1 du 27/04/2024

Demande du PARIS ST GERMAIN FC pour avancer la date de la rencontre au mercredi 13/03/2024 à 15h30.
Accord de la Commission sous réserve de l'accord de CONFLANS FC à transmettre au plus tard le lundi 11/03/2024 – 12h00.

U15 – FEUILLES DE MATCH MANQUANTES

La Commission demande au club recevant de transmettre la feuille de match sous peine de match perdu par pénalité après 2 rappels (art. 44 du RSG de la LPIFF) :

2^{ème} et dernier rappel :

Régional 2 – poule A – 25894123 TROPS FC 1 / VITRY 94.2 CA du 13/01/2024

La Commission demande à l'arbitre officiel un rapport indiquant le résultat de ce match.

1er Rappel :

Régional 2 – Poule D – 25903447 LE RAINCY FA 1 / TORCY PVM US 1 du 27/01/2024

U14 – CHAMPIONNAT**Régional 2****Poule B****25887880 CHAMPS SUR MARNE FOOT 1 / BAGNEUX COM 1 du 03/02/2024**

Demande de CHAMPS SUR MARNE FOOT pour avancer le match à 11h00 au stade des Pyramides de CHAMPS SUR MARNE.

Accord de la Commission sous réserve de l'accord de BAGNEUX COM à transmettre au plus tard le vendredi 02/02/2024 – 12h00.

Régional 3**Poule C****25890753 CHARENTON CAP 1 / VIRY CHATILLON ES 1 du 03/02/2024**

Demande de CHARENTON CAP pour décaler le match à 17h00 à au stade Henri Guerin de CHARENTON LE PONT.

Accord de la Commission sous réserve de l'accord de VIRY CHATILLON ES à transmettre au plus tard le 02/02/2024.

U14 – FEUILLE DE MATCH MANQUANTE

La Commission demande au club recevant de transmettre la feuille de match sous peine de match perdu par pénalité après 2 rappels (art. 44 du RSG de la LPIFF) :

1er Rappel :

Régional 1 – Poule B – 25865350 MONTFERMEIL FC 1 / ISSY LES MOULINEAUX FC 1 du 27/01/2024

COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL IDF – CDM

Les rencontres des 1/2 finales se dérouleront le dimanche 25 FEVRIER 2024, sur le terrain du club premier nommé.

Match n°1 – 27880128 BEYNES FC / SERVON FC

Match n°2 – 27880129 DRANCY FC / FR. PORTUGAIS VELIZY

Pour ces rencontres il sera désigné TROIS (3) ARBITRES, à la charge du club recevant.

CDM – FEUILLES DE MATCH MANQUANTES

La Commission demande au club recevant de transmettre la feuille de match sous peine de match perdu par pénalité après 2 rappels (art. 44 du RSG de la LPIFF) :

1er RAPPEL :

25883839 ARGENTEUIL FC / COLOMBIENNE FOOT ES du 28/01/2024 (R3/B)

25883841 SARCELLES MACCABI / SFC CHAMPAGNE 95 du 28/01/2024 (R3/B)

CDM – CHAMPIONNAT**25883034 ASNIERES FC / SAINT CYR LUSO du 28/04/2024 (R2/A)**

Demande de report de SAINT CYR LUSO, en raison d'un évènement organisé et de l'absence d'un grand nombre de joueurs.

La Commission prend note et demande aux 2 clubs de proposer une date commune pour avancer la rencontre.

COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL IDF – ANCIENS

Les rencontres des 1/2 finales se dérouleront le dimanche 25 FEVRIER 2024, sur le terrain du club premier nommé.

Match n°1 – 27878615 EVRY FC / PARIS ST GERMAIN FC

Match n°2 – 27878616 PARIS 13 ATLETICO / MORANGIS CHILLY FC

Pour ces rencontres il sera désigné TROIS (3) ARBITRES, à la charge du club recevant.

ANCIENS – CHAMPIONNAT**542 497 – ESPERANCE AULNAYSIENNE – ANCIENS R1**

À la suite de la décision de la Commission Régionale de Discipline du 24/01/2024 ayant infligé une suspension de terrain de DEUX (2) MATCHS FERMES à l'équipe 1 Vétérans de l'ESPERANCE

AULNAYSIENNE, à compter du 26 février 2024 ; le terrain de repli devant être neutre en dehors de la Ville d'AULNAY SOUS BOIS

La Commission demande au club de lui communiquer le nom du terrain de repli accompagné de l'attestation de mise à disposition du propriétaire des installations pour les rencontres suivantes :

25881298 ESPERANCE AULNAYSIENNE / PARIS 13 ATLETICO du 03/03/2024

25881311 ESPERANCE AULNAYSIENNE / CRETEIL AC du 24/03/2024

25881290 US TORCY PVM US / FC FLEURY 91 du 11/02/2024 (R1)

Demande de report au 25 février 2024 de l'US TORCY PVM US, en raison de l'indisponibilité du terrain.

La Commission demande au club de lui fournir un document officiel de la ville indiquant cette indisponibilité, à fournir au plus tard le vendredi 09 février 2024 à 12h00.

A réception, la Commission statuera.

25882047 CHAMBOURCY ASM / HOUILLES SO du 04/02/2024 (R3/A)

Demande de report de match de l'ASM CHAMBOURCY, en raison d'une manifestation sur les installations à cette date.

Attestation de la ville de Chambourcy indiquant la fermeture des installations le 04 février 2024 de 8h00 à 12h00, en raison d'une course à pied.

La Commission reporte ce match au 25 février 2024.

25882311 VILLEJUIF US 1 / VERT LE GRAND US 1 du 04/02/2024 (R3/C)

Demande de changement d'horaire de l'US VILLEJUIF, pour jouer à 9h00.

Accord de la Commission.

25882318 BOISSY FC 1 / PAYS DE FONTAINEBLEAU 1 du 11/02/2024 (R3/C)

Demande de report au 31 mars 2024 du FC BOISSY, en raison de l'indisponibilité du club adverse.

Le motif invoqué n'étant pas un motif de report, la Commission maintient le match au 11 février 2024.

25882643 PARIS UNIVERSITE CLUB / ROISSY EN BRIE US du 21/01/2024 reporté au 18/02/2024 (R3/D)

Courriel de l'US ROISSY EN BRIE demandant le report du match, en raison de l'absence de joueurs durant les vacances scolaires.

Le motif invoqué n'étant pas un motif de report, la Commission maintient cette rencontre à la date du 18 février 2024.